



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Ce présent document est un élément essentiel de notre relation commerciale. Elle résume toutes les informations légales de notre société et doit vous avoir été communiqué dès l'entrée en relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

LA SOCIETE

Dénomination sociale : ACCFI
Siège social : 3 Rue Jeanne de Laval 49130 LES PONTS DE CE
SIREN : 847 937 042 RCS ANGERS
NAF : 7022 Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Vincent PAILLAS et a pour finalité de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant, vous et vos proches, pour assurer les prestations de conseil, dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Elles sont conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et sont destinées à société ACCFI.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : PAILLAS Vincent, vincent@accfi.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX & AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 19001977 au titre des activités réglementées suivantes :

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>

CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

Susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

Enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- Adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02
- Adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

Adhérent auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-COURTAGE (**ANACOFI-COURTAGE**) dans le cadre des activités suivantes :

IAS (Intermédiaire en Assurance)

Courtier de type B fournissant un service de courtage offrant une recommandation personnalisée, de niveau 2 : Non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et n'étant pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché.

Nous avons travaillé et sommes susceptibles de travailler avec les sociétés d'assurances suivantes : APRIL Assurances, SURAVENIR, GENERALI, AXA

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)

Courtier en opérations de banque et en services de paiements, non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit ou un établissement de paiement.

Nous proposons un service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers où nos recommandations portent sur des contrats de crédits disponibles sur le marché.

Nous avons travaillé et sommes susceptibles de travailler avec les établissements de crédits suivants : Groupe BPCE, BNP PARIBAS, CREDIT AGRICOLE, Groupe SOCIETE GENERALE.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) :

- Adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09
- Adresse internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>



S.A.R.L ACCFI au capital de 10 000 €- 847937042 RCS ANGERS - 3 Rue Jeanne de Laval 49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0663962159 – vincent@accfi.fr – www.accfi.fr

Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 19001977 www.orias.fr en qualité de conseiller en investissement financier, intermédiaire en assurance & opération de banque et service de paiement, sous le statut de courtier. Adhérent à l'ANACOFI-CIF et ANACOFI-COURTAGE

Titulaire d'une carte professionnel immobilier portant sur les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce, CPI n°49012019000039703 délivrée par CCI Maine-et-Loire. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers

Votre conseiller est également enregistré dans le Fichier des professionnels de l'immobilier :

Vous pouvez vérifier cet enregistrement sur le site internet CCI de France : <https://www.cci.fr/web/trouver-un-professionnel-de-l-immobilier/accueil-professionnel/-/article/Fichier+Professionnels+Immobilier/professionnels-de-l-immobilier>

Agent immobilier

Titulaire de la carte professionnelle permettant la transaction sur immeubles et fonds de commerce, n° CPI 4901 2019 000 039 703, délivré par CCI de Maine-et-Loire.
Non-détention de fonds pour compte de tiers.

L'activité est contrôlable par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : MATRISK ASSURANCES

Numéro de police : MRCSFGP201902FRS0000000021536A00

Responsabilité Civile Professionnelle :	Conseil en Gestion de Patrimoine	C.I.F	I.A.S	I.O.B.S.P	IMMOBILIER
Par sinistre	250 000 €	600 000 €	1 500 000 €	500 000 €	600 000 €
Par période	250 000 €	600 000 €	2 000 000 €	800 000 €	600 000 €

Les sommes investies ou déposées ne transitent à aucun moment sur les comptes de la société ACCFI, la société n'a donc pas souscrit à une garantie financière.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au [siège de l'association](#) ou sur www.anacofi.asso.fr.

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :
- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti-corruption avec les producteurs de produits ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

PARTENARIAT

La société ACCFI ne dispose pas de contrat de démarchage et n'a confié aucun mandat de démarchage pour son compte.

Aucune société, fournisseurs ou partenaires, ne représente 10% ou plus du Chiffre d'Affaires N-1 de la société ACCFI.

La société ACCFI est détenue à 100% par Vincent PAILLAS et n'entretient pas de lien financier et/ou capitalistique avec quelque entités suivantes : promoteur immobilier ou agence immobilière, cabinet d'avocat, expert-comptable ou étude notariale.

TARIFICATION

Etapes	Intitulé	Description	Tarif H. T	Tarif T.T.C
	Entretien initial	1 ^{er} rendez-vous pour présentation	Offert	Offert
ANALYSE / AUDIT	Etude patrimoniale	Recueil d'informations, Réalisation et présentation de l'étude	A partir de 990 €	A partir de 1 188 €
	Analyse ciblée (fiscale, successorale...)	Recueil d'informations simplifié, Réalisation et présentation de l'analyse	A partir de 500 €	A partir de 600 €
ACCOMPAGNEMENT	Accompagnement en continu	Accompagnement au quotidien : Réponses à vos questions sous 72h, accompagnement auprès des tiers et administrations, aide fiscale et successorale, anticipation des moments clés <i>Engagement minimum sur 12 mois</i>	900 € Soit 12 X 75 €	1 080 € Soit 12 X 90 €



S.A.R.L ACCFI au capital de 10 000 €- 847937042 RCS ANGERS - 3 Rue Jeanne de Laval 49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0663962159 – vincent@accfi.fr – www.accfi.fr
Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 19001977 www.orias.fr en qualité de conseiller en investissement financier, intermédiaire en assurance & opération de banque et service de paiement, sous le statut de courtier. Adhérent à l'ANACOFI-CIF et ANACOFI-COURTAGE

Titulaire d'une carte professionnel immobilier portant sur les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce, CPI n°49012019000039703 délivrée par CCI Maine-et-Loire. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers

IMMOBILIER	Investissement immobilier	Analyse, recherche et accompagnement sur un investissement immobilier	1 000 € + 3% du bien hors frais	A partir de 1 200 €
	Vente immobilière	Analyse du bien, préparation et mise en vente, visites, négociation.	2 000 € + 3% du bien hors frais	A partir de 2 400 €
	Mise en location pour un investissement locatif	Analyse, recherche et accompagnement pour la mise en place de locataire	450 €	540 €
	Avis de valeur sur bien immobilier	Relève d'informations, analyse et estimation d'un bien immobilier	200 €	240 €
FINANCIER/ ASSURANCE- VIE	Investissement & arbitrage financier	Analyse, recherche et accompagnement sur un investissement et/ou arbitrage financier	800 € + 1% du montant investi ou arbitré	A partir de 960 €
FINANCEMENT	Courtage en financement	Analyse, recherche et accompagnement sur un financement	2 000 € jusque 250 K€ Ou 1% du financement au-delà de 250 K€	2 000 € jusque 250 K€ Ou 1% du financement au-delà de 250 K€
ATYPIQUE/ ALTERNATIF	Investissement atypique	Analyse, recherche et accompagnement sur un investissement atypique (Plaisir et/ou Alternatif)	800 € + 1% du montant investi	A partir de 960 €
	Autres conseils de gestion	Mission à définir	100 € /Heure	120 € /Heure

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les éventuelles commissions distribuées.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MODE DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par tous moyens de télécommunications, notamment le mail et le téléphone.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/14

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : ACCFI, 3 Rue Jeanne de Laval 49130 LES PONTS DE CE

Par tel : 06 639 621 59

Par mail : vincent@accfi.fr

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront dans un second temps saisir un médiateur :

Médiateur compétent pour un litige avec une entreprise :	Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris
Médiateurs compétents pour un litige avec un consommateur : Pour les activités de C.I.F	Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html



S.A.R.L ACCFI au capital de 10 000 €- 847937042 RCS ANGERS - 3 Rue Jeanne de Laval 49130 LES PONTS DE CE

Tel : 0663962159 – vincent@accfi.fr – www.accfi.fr

Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 19001977 www.orias.fr en qualité de conseiller en investissement financier, intermédiaire en assurance & opération de banque et service de paiement, sous le statut de courtier. Adhérent à l'ANACOFI-CIF et ANACOFI-COURTAGE

Titulaire d'une carte professionnel immobilier portant sur les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce, CPI n°49012019000039703 délivrée par CCI Maine-et-Loire. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers

<p><u>Pour les activités d'assurance</u></p>	<p>La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09</p> <p>Site internet : https://www.mediation-assurance.org/constituer-mon-dossier/</p>
<p><u>Pour les activités d'I.O.B.S.P et Immobilières</u></p>	<p>Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES</p> <p>Site internet : https://www.anm-conso.com/page-saisine.php</p>

CONFIDENTIALITE

Votre conseiller n'est pas seulement tenu à la confidentialité, mais également à un secret professionnel renforcé.

Ainsi, celui-ci ne peut être levé que par vous et les autorités de tutelles, sous réserve de réception d'une demande officielle.

DATE ET SIGNATURE

<p>M/MME</p> <p>Le client</p> <p>Fait à :</p> <p>Le :</p> <p>En deux exemplaires</p> <p>Signature :</p>	<p>Vincent PAILLAS, Le conseiller et gérant société ACCFI</p> <p>Fait à :</p> <p>Le :</p> <p>En deux exemplaires</p> <p>Signature :</p>
--	--

